

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 21 (1870)
Heft: 2

Artikel: Graines forestières, fourragères et Trèfles
Autor: Appel, Conrad
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784050>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Graines forestières, fourragères et Trèfles.

Sècheries de semences forestières construites d'après les systèmes les plus nouveaux et les mieux perfectionnés.

Les progrès si importants et si rapides que l'on constate chaque année dans le développement de l'économie rurale et forestière de la Suisse et la réputation bien méritée que mes produits y ont acquis, grâce à leurs qualités éminemment excellentes — ayant fait considérablement augmenter le nombre de mes clients dans ce pays, j'ai l'honneur d'informer ma clientèle que, pour faciliter nos rapports, je me suis dès à présent entendu avec Monsieur *Emile Baldinger*, inspecteur-forestier à Bade, canton d'Argovie, pour que toutes les commandes, même celles de moindre importance, que l'on voudrait bien me confier, lui fussent adressées pour m'être transmises. En même temps Monsieur Baldinger qui a eu l'occasion de visiter mon établissement et d'apprécier les systèmes d'après lesquels la préparation des semences s'y fait, s'empressera de fournir tous les renseignements désirables quant aux prix des semences, leurs degrés de germination, la meilleure voie d'expédition etc. etc.

J'ai la conviction sincère qu'avec le bienveillant concours de Monsieur Baldinger mes relations d'affaires avec la Suisse prendront encore plus d'extension et que les commettants qui voudraient bien lui passer leurs ordres à temps peuvent compter avec certitude sur une exécution des plus promptes et des plus consciencieuses et d'être satisfaits sous tous les rapports.

Darmstadt, (Hesse) Janvier 1870.

Conrad Appel.

Aux lecteurs du Journal suisse d'économie forestière.

Désirant augmenter autant que possible le nombre des lecteurs de cette feuille, nous prions *les membres de la société et les abonnés* qui nous restent fidèles, de bien vouloir nous envoyer des adresses d'employés forestiers, de propriétaires de forêts et d'amis de l'économie forestière, et nous leur offrons une équitable rémunération de leurs peines.

Pour l'expédition du Journal:

D. Hegner.